



Communiqué de presse

Vendredi 22 mars 2013

Mobilité : le changement de modèle est en marche

Alors qu'un rapport de la commission des comptes des transports de la Nation vient confirmer le poids des coûts externes du transport, soulignant plus particulièrement ceux engendrés par la voiture individuelle, l'ADEME publie en même temps une étude sur les avantages économiques et environnementaux de l'auto partage. Ces deux documents confirment que la fin du modèle de la voiture individuelle, trop chère et trop polluante, est inéluctable malgré toutes les incantations. Explications de France Nature Environnement.

Les coûts cachés de la voiture

Dans un rapport qui vient de paraître, la commission des comptes des transports de la Nation pointe du doigt, pour les déplacements urbains, l'écart important qui existe entre les externalités générées par la voiture individuelle et celles produites par les transports collectifs. On entend par « externalité » l'ensemble des coûts générés par un mode de transport tels que ceux issus de la pollution, du bruit, ou encore la congestion qui ne sont pas inclus dans ce que paie directement l'utilisateur (taxe intérieure sur la consommation des produits énergétiques, péages...). Ils sont pris en charge par l'ensemble des contribuables, y compris ceux dont la préférence va aux transports collectifs.

Pour Jean-Baptiste Poncelet, chargé de mission Transport de France Nature Environnement : « *L'utilisation de la voiture individuelle a un coût très lourd pour la société, qu'il s'agisse de la pollution de l'air ou de la congestion. Ce modèle n'est donc plus soutenable que ce soit sur le plan économique, sanitaire ou environnemental.* »

De la voiture individuelle à la voiture partagée

L'étude réalisée par le bureau de recherche 6T¹, en partenariat avec France Autopartage et le soutien de l'ADEME et rendue publique aujourd'hui, à propos de

¹ <http://ademe.typepad.fr/presse/2013/03/une-enquete-nationale-sur-lautopartage.html>

l'autopartage témoigne de la mutation du rapport que le citoyen entretient avec le véhicule individuel. L'autopartage, permet de faire des économies, de réduire son utilisation de la voiture individuelle au profit des autres modes de déplacement plus vertueux (transport en commun, marche, vélo) et de renoncer à la possession d'un véhicule individuel. Mieux, l'autopartage serait un levier pour l'acceptabilité des politiques de restriction à l'usage de la voiture en milieu urbain.

Michel Dubromel, Vice-président, responsable du dossier Transports : « *La mobilité durable sera une mobilité multiple : partagée, multi et intermodale, c'est-à-dire associant différents types de transports interconnectés. A deux semaines de son congrès consacré à la question des mobilités, France Nature Environnement rappelle la nécessité de soutenir cette évolution pour répondre aux besoins des français tout en conciliant respect de l'environnement, vitalité économique et bien être. »*